

EXPRESSION POLITIQUE – AVRIL 2016

Retrouvez les tribunes politiques sur le Crépy mag & infos et sur le site internet www.crepyenvalois.fr.

GROUPE BRUNO FORTIER TEXTE DE P. FAYOLLE

Ce monde a ceci d'effrayant qu'il n'y a pas une vérité, mais autant de vérité que de personnes. Malheureusement, preuve nous en est encore donnée (est-ce vraiment utile... ?) par le groupe JP Letourneur dans la tribune libre d'un précédent numéro de Crépy Mag et Infos. Lire Février 2016 n°423 :

“ le chef de cabinet coûte à lui seul la modique somme de 115 000 euros/an ”. Je pense que l'intéressé en serait ravi, mais, malheureusement pour lui ce n'est pas le cas ! Référez vous au texte de loi portant sur le montant de la rémunération d'un chef de cabinet.

“...420 000 euros pour la modification du plan d'urbanisme”. Nous ne savions pas qu'une modification du PLU était en cours à Crépy-en-Valois... pour la modique somme que vous annoncez...

Concertez vous avec la liste Arnaud Foubert qui pour sa part affirme que la mairie dépensera 432 000 euros sur le même sujet.

Nous ne savons plus très bien qui croire... Pour le point qui traite du dojo, nous sommes d'accord Monsieur (voyez tout arrive).

Souhaitant mettre un terme définitif à cet état de fait (dont nous avons hérité) afin d'aller responsables, intransigeants et éclairés vers le principe de la bonne gestion, le Maire souhaite la construction d'un bâtiment neuf, aux normes et économe !

Les élus du groupe Bruno Fortier A Crépy, notre parti c'est vous.

GROUPE ARNAUD FOUBERT TEXTE DE M.ETIENNE

La municipalité sollicite nos concitoyens pour œuvrer BENEVOLEMENT, alors qu'elle FACTURE certains services, aux objectifs de la Ville : Nouvelles Activités Périscolaires, Voisins Vigilants...

Pourtant, NOUS avons mis en place 5 conseils de quartier, un conseil des Sages et un Comité des Sports. Les conseils de quartier, élus en assemblée générale par la population, émettaient des avis, remontaient les questions et les propositions, lieux de concertation dans le respect de la démocratie. Rien à voir avec les réunions « PARLONS EN » qui ne traitent que d'un seul sujet choisi par Bruno Fortier.

Pourtant, ils n'ont pas trouvé grâce à ses yeux puisqu'il s'est empressé de les supprimer dès son élection. A-t-il eu peur d'être gêné dans sa gestion très personnelle d'une ville qu'il souhaite administrer sans écouter vos avis et propositions ?

Domage, cela lui aurait évité de battre la campagne pour trouver des bénévoles pour les aménagements du quartier Kennedy, le périscolaire ou les Voisins vigilants que NOUS avons déjà présentés en 2013 lors des réunions publiques des conseils de quartier. Que de frais de communication auraient pu être évités.

Sa seule philosophie « JE décide, VOUS, vous exécutez ! » Est-ce cela la démocratie ?

Groupe avec Arnaud Foubert Crépy avance, UMP-UDI-Modem.

EXPRESSION POLITIQUE (suite)

GRUPE JÉRÔME FURET TEXTE DE J.FURET

Gymnase Gérard-de-Nerval : la gabegie continue !

Nous pensions en avoir terminé avec les dépenses liées au gymnase Gérard-de-Nerval. Il n'en est rien.

Pourtant, après six ans de travaux, et près de 800 000 € de dépenses, cet équipement a été cédé à la communauté de communes du Pays de Valois (CCPV) le 30 juin 2011. Même si, curieusement, aucun acte notarial n'ait été signé concernant cette cession. « C'est tout à fait légal », a estimé le président de la CCPV, lors la réunion du conseil communautaire du 25 février dernier. Dont acte.

Mais, si ce gymnase appartient désormais à la CCPV, comment se fait-il que la ville continue de financer, en partie, de nouveaux travaux ? La dernière facture s'élève à plus de 700 000 €. Et la ville a accepté de prendre à sa charge 220 300 €, soit près d'un tiers de cette somme ! Pourquoi ? Si cet équipement appartient bel et bien à la CCPV, c'est à elle de régler la note !

La restauration de ce gymnase a pour le moment coûté la bagatelle de 1 500 000 €, dont les deux tiers pris en charge par le contribuable crépynois. Et ce n'est malheureusement sans doute pas fini.

Voilà une gestion pour le moins désastreuse...

Le groupe des élus de gauche du "Meilleur pour Crépy"

GRUPE JEAN-PAUL LETOURNEUR TEXTE DE J-P LETOURNEUR

Madame, Monsieur, Je ne puis laisser M.Furet, propager ses mensonges, dont le stock est inépuisable ! Son texte de mars, signé F.Harmant, est hypocrite. Il affirme que, lui seul était capable d'obtenir des subventions ! En réalité, le Conseiller départemental n'agit qu'à la marge. L'aide aux communes représente 3% du budget, du Département de l'Oise. L'essentiel de son action n'est pas à ce chapitre. **Gaspiller l'argent public, les socialistes savent faire** : Mettre à la charge des Communes pour le déblocage de toute subvention, le coût d'un panneau (**3000 € à 5000 €**) faisant la publicité du Conseil général, il fallait le faire ! Accorder une subvention de 1 560 000 € à la Communauté de Communes, pour bitumer la voie verte aussi ! Après avoir pratiqué un clientélisme effréné et mené une campagne électorale très dynamique, M.Furet a été battu, malgré l'appui au 2ème tour d'une partie de la droite ordinaire et le concours de faux bulletins! **Le jour du scrutin, les électeurs éclairés, ont pensé** au chômage de masse, à l'insécurité, à la hausse des impôts et des taxes, à l'explosion de la précarité et, non, aux subventions du candidat **socialiste**, aujourd'hui inconsolable de sa défaite !

Jean-Paul LETOURNEUR
Conseiller départemental de l'Oise FRONT NATIONAL
Conseiller municipal de Crépy-en-Valois

EXPRESSION POLITIQUE (suite)

GROUPE MICHEL HOULLIER TEXTE DE M. HOULLIER

Nous sommes profondément désolés de constater que notre ville continue , inexorablement , de se vider de sa substance , en effet , notre Maison du Département (anciennement du Conseil Général) va bientôt fermer ces portes ! Que va-t-il se passer pour les salariés qui y travaillent ? Et quelles solutions pour les Crépynois qui s'y rendaient régulièrement , le Maire a-t-il prévu de les recevoir en Mairie pour prendre le relai de leurs demandes ? Nous ne devons pas laisser la population qui en a le plus besoin , sans réponse !! Même si le Conseil Départemental en a décidé autrement . Une deuxième catastrophe préoccupe nos Crépynois , c'est le manque de médecin et la fermeture imminente de la maison médicale , après la désertification de la Maison des Spécialistes ; il nous faut des réponses , et nous en avons assez des études , ou autres excuses qui ne font que couler de l'argent aux Crépynois sans apporter une quelconque solution. Il serait temps Mesdames et Messieurs de la Majorité de vous occuper des vrais problèmes de notre commune , c'est aussi pour cela que vous avez été élus et c'est sur cela que vous serez jugés en fin de mandat.

Michel Houllier, (groupe en avant pour Crépy-en-Valois).